

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

### PRÉSUMÉES IRRÉGULARITÉS FINANCIÈRES DE LA PART DE L'EX-SECRETÉNAIRE D'ÉTAT

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Lionel Chevrier (Laurier):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. A-t-il reçu du ministre de la Justice un rapport sur la copie des témoignages intéressant l'enquête de l'hôpital Jean-Talon, et notamment le sénateur Courtemanche? S'il a reçu le texte de ces dépositions, le premier ministre a-t-il des observations à nous faire là-dessus?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'ai bel et bien reçu la copie en cause et les déclarations formulées par les témoins des deux côtés ont fait l'objet d'un examen. Ayant fait cet examen, et comme on m'a appris que la commission royale d'enquête présentera le 30 septembre un rapport sur les questions dont elle a été saisie, je suis d'avis d'attendre la présentation de ce rapport.

## LES FINANCES

### LES HUILES COMESTIBLES—INTERPELLATION AU Sujet DES AUDIENCES DE LA COMMISSION DU TARIF

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort-Tisdale):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Le ministre se rappellera peut-être que, dans son exposé budgétaire du 20 décembre 1960, il a fait mention du tarif des douanes et surtout de la partie qui a trait aux graines oléagineuses et aux huiles végétales. Le ministre a également déclaré alors que les producteurs de ces graines oléagineuses avaient insisté auprès du gouvernement en vue d'une modification des droits de douane à cet égard.

Le ministre serait-il maintenant en mesure de faire savoir à la Chambre si la question a été renvoyée à la Commission du tarif pour fins d'étude et de rapport?

**L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances):** Oui, monsieur l'Orateur, j'ai le plaisir de dire au député et à la Chambre que la Commission a fait savoir que la Commission du tarif allait tenir des audiences publiques à ce sujet le 15 janvier prochain.

### INTERPELLATION À PROPOS DES TRANSACTIONS DE LA CAISSE DE RACHAT DE VALEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Martial Asselin (Charlevoix):** J'ai une question à poser au ministre des Finances.

Pourrait-il nous dire quelles ont été les transactions de la caisse de rachat de valeurs dont il a parlé dans son exposé budgétaire?

**L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances):** Les députés savent que, dans l'exposé budgétaire du 20 juin, j'ai annoncé que le gouvernement instituerait une caisse de rachat de valeurs par laquelle nous ferions des achats échelonnés sur le marché, avec un montant initial de 100 millions de dollars au cours des douze prochains mois. Cette caisse de rachat fonctionne depuis lors. Elle est administrée de façon à faciliter la gestion de la dette publique.

Dans l'exposé budgétaire, j'ai dit que les détails seraient communiqués plus tard. Je puis dire que des états mensuels ont été et seront publiés à cet égard. Les premières révélations ont été faites, en réalité, dans notre état financier du mois de juillet, annonçant que des achats de 11.8 millions de dollars de valeurs en circulation avaient été faits durant ce mois.

Je m'attends que les achats varient considérablement d'un mois à l'autre. Ces derniers temps, nous avons considéré nos achats et l'aide modeste que peuvent en tirer certains secteurs du marché à certains moments, à la lumière des différences entre les taux d'intérêt qui se paient au Canada et ailleurs, particulièrement aux États-Unis, et l'effet que peuvent avoir ces différences sur le mouvement international des capitaux et le cours du change. Il ne faut évidemment pas s'attendre à une régularité mécanique des achats mensuels, puisque notre but est de donner une certaine stabilité au marché. La caisse ne limitera pas nécessairement ses achats cette année au chiffre de 100 millions de dollars dont j'ai parlé dans l'exposé budgétaire. S'il arrivait qu'en deçà de douze mois nos achats atteignent ce chiffre de 100 millions de dollars, cela ne voudrait pas nécessairement dire qu'ils seraient interrompus pour le reste de la période de douze mois.

*(Plus tard)*

**M. Stuart Fleming (Okanagan-Revelstoke):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une autre question au ministre des Finances, par suite des réponses qu'il a données aux questions précédentes. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il en est des récentes transactions du change?

**L'hon. M. Fleming:** Monsieur l'Orateur, les députés savent sans doute que le dollar canadien, par rapport au dollar des États-Unis, a manifesté une stabilité assez impressionnante sur le plan du change international. Depuis quelque temps déjà, le dollar canadien vaut, par rapport au dollar américain, de 96 à 97 cents.